

LE DEFI DES DEUX RIVES 2024

AVIS DE COURSE

Régate du trophée du Samedi 14 septembre 2024

Comptant pour le championnat de Baie de Seine et le classement national FFV



Autorités organisatrices :
Cercle Nautique Honfleur (CNH) pour la rive Sud
Sport Nautique et Plaisance Le Havre (SNPH) pour la rive nord



1. REGLES

La régata est régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2021-2024 du World Sailing.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Les règles "Osiris habitable".
- Le règlement du Championnat de Baie de Seine disponible sur www.snph.org
- Pour les traversées des chenaux : les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie du Règlement international pour Prévenir les Abordages en Mer (COLREG).
- Le présent avis de course.
- Armement correspondant à une navigation à moins de 6 milles d'un abri.
- Equipement d'une VHF.

2. ADMISSIBILITE

La régata est ouverte à

- Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B et C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 6^e catégorie de navigation ou équivalent.
- Les bateaux s'étant inscrits avant le départ, possédant un contrat de jauge Osiris valide et dont les membres d'équipage sont titulaires d'une licence FF Voile avec visa médical, et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. INSCRIPTIONS et COUT

Pour l'ensemble des concurrents des deux rives, inscription :

⇒ **En précisant dans les commentaires le nombre de personnes à l'apéritif cocktail.**

- Par retour de la fiche d'inscription à secretariat@cnh-honfleur.fr
- Ou directement au CNH 8 rue Saint Antoine

⇒ **Au plus tard le jeudi 12 septembre à 20h00**

Coût

L'engagement par bateau est de 15€.

La participation à l'apéritif cocktail du samedi soir dans les locaux du CNH est fixée à 10 euros par personne.

Les règlements s'effectuent au CNH pour l'ensemble des participants.

4. PROGRAMME

- A disposition du comité : 11h00 au sud du chenal de Rouen à environ un mille au sud de la bouée N2 (cf Instructions de course).
- Possiblement 2 courses, une en baie, l'autre avec arrivée Honfleur.
- Arrivée dans les parages de la bouée B20 devant Honfleur pour la soirée de résultats et la remise du trophée au CNH ou retour vers les ports d'origine
- Fermeture de ligne à 18h
- 19h30 au CNH : proclamation des résultats, remise du trophée et apéritif Cocktail.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur les sites du SNPH www.snph.org et du CNH www.cnh-honfleur.net au plus tard le vendredi 13 septembre à 12h.

Les concurrents doivent émerger par VHF (canal 06) en signalant leur présence et leur intention de courir au bateau comité avant la procédure de départ.

Il n'y aura pas de briefing. Les éventuels avenants seront diffusés via les sites du SNPH et du CNH et confirmés par VHF avant le départ.

A l'arrivée, **les bateaux ne se rendant pas à Honfleur, doivent émerger par VHF (canal 06) et doivent obtenir un accusé de réception du Comité de course.**

6. PARCOURS

Parcours du type côtier décrit dans les instructions de course ou donné par VHF au départ.

Probablement 2 courses, l'une en baie avec départ dans les parages de N2 et l'autre dans la même zone avec arrivée à Honfleur.

7. CLASSEMENT

Le classement regroupera toutes les flottes : croiseurs et sportboats.

La détermination de la rive gagnante suit la règle suivante : dans chaque flotte, on totalise les points règles du Championnat de Baie de Seine (système de points FFVoile dit LP 200) de la première moitié des bateaux (arrondie à l'entier supérieur) et on les affecte à leur rive.

Les autres bateaux, quelle que soit leur place, marquent 5 points pour leur rive. La rive qui a le plus de points gagne.

8. PLACE AU PORT

Les bateaux concurrents sont accueillis gratuitement à Honfleur du 13 septembre au 15 septembre inclus.

9. COMMUNICATION DES CLASSEMENTS

Les classements seront communiqués lors de la remise des prix samedi 14 septembre à 19h30 au CNH et ensuite sur le site du CNH.

10. COMMUNICATION RADIO

VHF canal 06

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. DECISION D'ABANDONNER

Afin d'éviter de déclencher des moyens de recherche, il est demandé **aux concurrents qui abandonnent de le signaler soit par VHF (canal 06 avec un accusé de réception) soit par SMS, les numéros seront communiqués dans les IC.**

13. REMISE DES PRIX

La remise du Trophée à la rive gagnante aura lieu au CNH Honfleur samedi 14 septembre à 19h30.

Informations complémentaires : marée, ouverture des portes à Honfleur

Pleine Mer Le Havre : 8h16 – 20h46 / Coef 37/45 ; Basse Mer Le Havre : 15h04

Sas Honfleur : Ouverture Pleine Mer le soir de 19h16 à 20h46

En dehors des ouvertures pleine mer, entrée toutes les heures pleines 24h/24.

Sorties aux demi-heures, sauf restrictions